



**Saint-Paulin**  
*Une municipalité plus  
attentive aux personnes*

Municipalité Saint-Paulin  
**2873, rue Laflèche**  
**Saint-Paulin (Québec)**  
J0K 3G0

---

## **PRÉSENTATION DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DES ÉTATS FINANCIERS ET SUR LE RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Saint-Paulin, le 7 mai 2025

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles 176.1 et suivant du Code municipal et plus particulièrement de l'article 176.2.2, je viens aujourd'hui faire rapport aux citoyens de la municipalité des faits saillants du rapport financier consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et du rapport de l'auditeur indépendant.

Le rapport financier consolidé a été déposé lors de la séance ordinaire du 7 mai 2025. Ce document était accompagné du rapport de l'auditeur de la firme Stéphane Bérard CPA inc., comptables professionnels agréés.

Voici les résultats de l'exercice financier consolidé 2023.

### **ÉTATS FINANCIERS 2023**

Les prévisions budgétaires consolidées, pour l'exercice débutant le 1<sup>er</sup> janvier et se terminant le 31 décembre 2023 s'élevaient à 3 469 231 \$.

Les revenus totaux de fonctionnement consolidés pour 2023 ont finalement été de 3 691 800 \$ et les charges et autres éléments fiscaux de 2 883 197 \$. L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales consolidées a donc atteint 868 603 \$ à la fin de l'exercice.

Les dépenses consolidées de fonctionnement ont été supérieures à celles prévues soient environ 457 366 \$.

Les revenus excédentaires quant à eux, s'expliquent principalement par des revenus de taxes plus élevés qu'anticipés. Les taxes supplémentaires proviennent de nouvelles constructions et de permis de rénovation. De plus, les revenus d'intérêts ont également été plus élevés que prévus.

S'ajoute également ce qui précède, la vente de deux terrains et d'un équipement roulant, non budgétisés pour un revenu total de 10 137 \$. De façon particulière, les droits de mutations immobilières ont excédé de près du double nos revenus anticipés en cette matière

## ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

### REVENUS

Taxes	2 734 452 \$
Compensation tenant lieu de taxes	47 022 \$
Transferts	340 200 \$
Quotes-parts	138 091 \$
Services rendus	200 275 \$
Imposition de droits	91 709 \$
Amendes et pénalités	25 024 \$
Intérêts	83 437 \$
Autres revenus	31 590 \$
<b>Total des revenus de fonctionnement</b>	<b>3 691 800 \$</b>

### INVESTISSEMENTS

Revenus de transferts	2 156 815 \$
Contribution des promoteurs	3 375 \$
<b>Total des revenus d'investissements</b>	<b>2 160 190 \$</b>
<b>Total des revenus</b>	<b>5 851 990 \$</b>

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	564 326 \$
Sécurité publique	502 730 \$
Transport	872 905 \$
Hygiène du milieu	979 746 \$
Santé et bien-être	100 682 \$
Aménagement, urbanisme et développement	101 078 \$
Loisirs et culture	264 390 \$
Frais de financement	317 460 \$
<b>Total des charges</b>	<b>3 703 317 \$</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>2 148 673 \$</b>
- Revenus d'investissements	<b>(2 160 190) \$</b>
<b>Excédent de fonctionnement avant conciliation</b>	<b>(11 517) \$</b>

## CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Excédent de fonctionnement avant conciliation	(11 517) \$
Amortissement de l'exercice	942 577 \$
Produit de cession	7 341 \$
Perte sur cession	1 980 \$
Coût des propriétés vendues	1 261 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement	27 727 \$
Remboursement de la dette à long terme	(487 912) \$
Activités d'investissements	(38 360) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	461 394 \$
Excédent de fonctionnement affecté	(35 888) \$
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>868 603 \$</b>

## EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ

Excédent de fonctionnement non affecté	463 232 \$
Excédent de fonctionnement affecté	774 276 \$
Réserves financières et fonds réservés	2 142 924 \$
Financement des investissements en cours	(96 669) \$
Investissement dans les immobilisations et autres actifs	15 392 562 \$
<b>Total</b>	<b>18 676 325 \$</b>

## SITUATION FINANCIÈRE

La municipalité a réalisé en 2023 des dépenses d'investissements dans les immobilisations et autres actifs (consolidés), se chiffrant à 2 361 682 \$ financées principalement par des emprunts à long terme, des revenus de transferts et des affectations.

Il est difficile à ce jour d'évaluer les réelles marges de manœuvre financières de la municipalité de Saint-Paulin, tant que l'audit des livres de notre municipalité locale pour l'exercice financier 2024, à être effectué par la firme Stéphane Bérard CPA inc. comptables professionnels agréés, n'auront pas été complété au cours des prochaines semaines. Le retard s'explique par l'absence durant une longue période de nos ressources internes affectées à la comptabilité municipale.

Somme toute, il est cependant intéressant de noter cette information importante :

**avant consolidation, (résultat de la municipalité seulement, sans tenir compte des régies, de l'O.T.J. St-Paulin inc., etc.) un surplus libre non affecté de 418 635 \$ a été dégagé par nos seules activités financières municipales en 2023.**

Ce résultat s'explique en partie, par la non-réalisation de certaines dépenses prévues et fixe donc le défi de continuer d'investir dans nos équipements, nos infrastructures, notre réseau routier et nos bâtiments de propriété municipales.

### **CONCLUSION**

La municipalité de Saint-Paulin a donc terminé son exercice financier 2023 en démontrant la nécessité de continuer d'investir dans nos immobilisations, tout en assurant une gestion responsable des fonds publics. Ainsi, les résultats présentés ci-haut sont le fruit d'un travail où le conseil, l'administration municipale et ses employés sont animés par la volonté d'assurer une qualité de services aux citoyens, tout en assurant des finances publiques proportionnées aux enjeux que posent le maintien, de façon durable, de nos équipements collectifs.

En mon nom et celui de mes collègues du conseil municipal, je tiens à remercier chacun de nos employés. Chacun à sa façon, constitue un rouage important de notre petite organisation dont la mission de gouvernance est d'assurer la qualité de vie, la prospérité ainsi que la croissance harmonieuse de la municipalité de Saint-Paulin.

Conformément à la loi, le présent document sera distribué à chaque adresse civique de la municipalité, via l'Ajout municipal, et publié sur le site Internet de la municipalité.

A handwritten signature in blue ink, reading "Claude Frappier".

**Claude Frappier,  
Maire**